



## PARC CÉZANNE : visite technique du 12 avril 2018 à 10 h 00

**Membres CS présents :** Mme d'ONORIO et MM FÜREDI et POSS.

**Copropriétaires présents :** Mme THIBAUT et M. WOLKOWITSCH

**CGIMMOBILIER :** Mme OLIVARI

### **1. ESPACES VERTS :**

La remise en état de l'allée centrale a été réalisée.

La réunion de concertation pour le projet de réaménagement des espaces verts autour du GRAND-PIN a eu lieu avec Jardins Sestian et quelques propriétaires du bâtiment. Le projet est validé et en attente de planification.

L'utilisation de la bouche d'arrosage est à clarifier. Nous inviterons M. ENJALRIC le 19 avril afin de faire le point sur ce dossier.

### **2. POINT SUR LE CHAUFFAGE :**

La consultation de bureaux d'étude pour l'Audit global-audit énergétique se fera une fois le cahier des charges rédigé par le conseil syndical avec l'aide de la Maison de l'habitat.

### **3. ÉLECTRICITÉ PARTIES COMMUNES :**

Tenir un tableau des changements des ampoules, néons, détecteurs chaque année afin de juger de l'utilité de la souscription d'un contrat d'entretien.

### **4. ESTAQUE :**

Un néon est toujours à changer dans les garages.

### **5. COLLECTES et POUBELLES :**

**Au niveau des sous-sols de certains bâtiments il existe des locaux dans lesquels nous décidons d'entreposer les poubelles vertes et les poubelles de tri. Nous ferons mettre une poignée, de la lumière et une affiche indiquant « local poubelles et tri sauf encombrants ». Le devis de pose des poignées sera transmis au conseil syndical.**

### **6. DIVERS**

- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes, nous préparons un comparatif des points notés.
- Local Hermitage : le devis de la société LYRECO a été transmis pour une armoire de rangement des archives, une table et deux chaises.
- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis. Deux poteaux sont à remettre en place.
- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie. Il est conseillé de saisir la chambre des notaires.
- M. Enjalric sera invité à se joindre à la visite du syndic pour faire le point de ses besoins en matière de bouches d'arrosage pour le nettoyage des poubelles, et pour faire part de son retour d'expérience en matière de gestion des containers de poubelles et de tri.
- Le devis a été communiqué au conseil syndical pour la réfection de la place de parking appartenant à Mme RENARD (en direction de la place des mûriers) qui est abîmée suite au soulèvement de l'enrobé par les racines de pin. Plusieurs devis de remise en état ont été demandés, ainsi que pour la reprise de l'accès au garage OLYMPIA – ST VICTOIRE compte tenu des montants des premiers devis reçus. Le

montant global prévisionnel dépassant le seuil de dépenses autorisé par l'AG, toutes ces interventions seront regroupées en une seule opération qui sera présentée au vote de la prochaine AG.

Regarder l'entrée de l'accès au garage BELLEVUE qui est soulevé par des racines.

Cf RDC article 6 paragraphe 3 (partie commune à chaque bâtiment)

- La pose du poteau indiquant que la copropriété est privée à l'entrée de la résidence n'a pas été faite correctement. Nous avons demandé l'intervention d'un autre prestataire.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage), pour une présentation à la prochaine AG.
- Le devis de la société SOL2000 pour la réfection de la marche à l'entrée de l'Olympia est validé et nous attendons l'intervention.
- Le plombier a commencé les travaux concernant la réfection de certaines conduites en fibrociment dans les garages validés lors de l'AG.
- Les missions d'architectes ont été validées, nous préparerons les réunions de travail.
- Une note de rappel sera déposée concernant le retour à l'ancien stationnement.

#### **7. POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :**

Les travaux de finition d'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments doivent se terminer. Un courrier recommandé sera adressé au prestataire compte tenu des délais non respectés.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 19 avril à 10 h 00**